



PRESENTATION DU FOYER SOCIO-EDUCATIF (FSE) DU COLLEGE VOLTAIRE DE SARCELLES (95200)

QU'EST-CE QUE LE FSE ?



Le FSE est une Association régie par la Loi 1901 qui a pour but de faciliter la vie sociale d'un établissement en participant à l'organisation d'événements et en soutenant financièrement les projets menés par la communauté éducative.

- Il participe également à l'aménagement et à l'équipement des structures présentes dans le collège dont les élèves peuvent profiter en dehors des heures de cours.
- Afin de récolter des fonds, le FSE organise des actions visant à vendre des chocolats, des fleurs, des plants de légume ou bien des photos de classe par exemple.

POUR QUI ET PAR QUI ?

Les adhérents sont les suivants :

- ELEVES
- MEMBRES DU PERSONNEL
- PARENTS D'ELEVES

Le Bureau du FSE est composé d'adhérents qui vont occuper différents rôles afin de faciliter le fonctionnement de l'Association.



QUESTIONS & REPONSES

COMMENT ADHERER AU FSE ?	L'adhésion est annuelle et coûte 5€ par an. Il suffit de remplir le bulletin d'adhésion.
POURQUOI ADHERER AU FSE ?	L'adhésion vous permet, en tant que membre du FSE, de participer à l'Assemblée Générale annuelle pendant laquelle sont prises les décisions importantes et pendant laquelle sont élus les membres du Bureau du FSE.
COMMENT LE FSE EST-IL FINANCE ?	Le FSE est financé grâce à plusieurs ressources : <ul style="list-style-type: none">• Les cotisations des adhérents €• Les subventions potentielles €• L'argent récolté pendant certains événements €• Les dons €

LES PROJETS FINANCES PAR LE FSE ces dernières années...

Récompenses pour les concours ; Achat de mangas pour le CDI ; Achat de jeux de sociétés pour le Foyer ; Photos de classe ; Bal des 3EME...

Sorties pédagogiques & voyages scolaires : Musées, Théâtres, Accrobranches, Pornic, Rome...

Aidez-nous à poursuivre notre action en devenant membre de l'association. Adhérez au FSE !